

# le journal

d'ATD Quart Monde

n° 532 - janvier 2023



## RSA : LES ALLOCATAIRES SOUS PRESSION

↑ © Adobestock

Les pressions et les mesures de contrôle pesant sur les allocataires du RSA se sont multipliées ces dernières années. Ces dispositifs s'avèrent stigmatisants et peu efficaces.

**ET AUSSI :** • UN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE SOCIALE  
POUR « CASSER LES MURS DE L'EXCLUSION » **P.3**  
• PORTRAIT DE MURIELLE GELIN : « ON N'EST PAS RICHE,  
MAIS ON A DES IDÉES » **P.8**

**N° 532**  
janvier 2023 - 1€

**AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ.**  
"LÀ OÙ DES HOMMES SONT CONDAMNÉS À VIVRE  
DANS LA MISÈRE, LES DROITS DE L'HOMME SONT  
VIOLÉS. S'UNIR POUR LES FAIRE RESPECTER EST  
UN DEVOIR SACRÉ." J. WRESINSKI, FONDATEUR DU MOUVEMENT

## l'éditorial



**BENOÎT REBOUL-SALZE**

délégué national  
d'ATD Quart Monde

### La conditionnalité, une fausse bonne idée

En ce début d'année, il est beaucoup question d'ajouter des conditions d'activités au versement du Revenu de Solidarité Active, en plus de celles qui existent déjà. D'autres pays essayent cela. Pour avoir travaillé dans certains d'entre eux au Sud-Est de l'Europe, j'ai pu mesurer à quel point la conditionnalité est une fausse bonne idée. Les personnes sont encore plus enfoncées dans la peur, la souffrance et en viennent à se cacher. Ces conditions les ont rendues dépendantes du bon vouloir des institutions et leur accès aux droits ont été bafoués.

Pourtant, de l'accès aux droits découlent les devoirs, qu'on rappelle sans cesse aux personnes en situation de pauvreté qui reçoivent le soutien de la solidarité nationale. On oublie que nos sociétés ont aussi des devoirs envers ceux qui rencontrent des difficultés dans leur vie. Des devoirs que nos gouvernements, nos institutions doivent garantir.

Allons-nous continuer à laisser des gens vivre dans des conditions indignes parce qu'ils ne remplissent pas les critères pour être vus comme des bonnes personnes ? N'oublions pas les droits de chaque être humain. N'oublions pas le sens profond de la déclaration universelle des droits de l'Homme.

Le RMI, puis le RSA, ont été conçus pour apporter une protection inconditionnelle à celles et ceux qui en ont besoin pour pouvoir vivre dans la dignité. Nous sommes loin du compte. Le RSA est lié à la question de l'accompagnement, un volet indispensable et chroniquement sous-dimensionné. Pourtant, des universitaires, des professionnels et des personnes ayant l'expérience de la pauvreté ont démontré à plusieurs reprises que la pauvreté est multidimensionnelle et que les droits sont interdépendants les uns des autres. Alors pensons, agissons et plaçons ensemble, avec les personnes qui ont la vie la plus dure, pour une société qui ne laisse personne de côté.

Bonne année 2023 ! ■



↑ © Xavier Godinot

### Bonnenouvelle!

#### → LES DIMENSIONS DE LA PAUVRETÉ PRÉSENTÉES AU BANGLADESH

La fin de la pandémie du Covid 19 a permis à l'association Mati Bangladesh d'organiser à Dacca, la capitale du Bangladesh, une conférence pour faire connaître son apport à la recherche internationale sur les dimensions cachées de la pauvreté, menée par le Mouvement international ATD Quart Monde, en collaboration avec des chercheurs de l'Université d'Oxford. Pendant une semaine,

trois volontaires permanents ont soutenu la préparation de cette conférence. Le 21 novembre 2022, 240 personnes ont assisté à l'évènement. Avec les présentations des universitaires et de l'ambassadrice de France, les contributions de huit personnes en situation de pauvreté ont été particulièrement remarquées. Les participants ont notamment découvert la souffrance et la résistance des « veuves des tigres » de la région des Sundarbans, stigmatisées et paupérisées parce que leur mari a été tué par ce félin. ■

### Mauvaisenouvelle!

#### → REcul DU DROIT AU LOGEMENT

L'Assemblée nationale a adopté le 2 décembre, en première lecture, une proposition de loi « visant à protéger les logements contre l'occupation illicite ». Ce texte « consacre de graves reculs du droit au logement et augmenterait considérablement le nombre de personnes sans domicile s'il était adopté », a dénoncé, dans un communiqué, le

Collectif des associations unies, dont fait partie ATD Quart Monde. La proposition de loi durcit notamment les procédures en cas de loyers impayés, « en incohérence totale avec la politique de prévention des expulsions déployée depuis plus de 30 ans », juge le Collectif. Le texte doit encore être adopté au Sénat, puis à nouveau débattu dans les deux chambres parlementaires. ■



**L'ACTUALITÉ DE LA DYNAMIQUE JEUNESSE**

#### Lutter « pour » et non « contre »

Jeanne Mary-Defert représente ATD Quart Monde au Cnajep (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire) et a participé à son assemblée permanente, fin novembre. Les membres ont travaillé sur la motion d'orientation du collectif pour 2023-2028, notamment autour de la question suivante : « comment amener des sympathisants du Rassemblement national à passer d'une logique de raisonnement par les tripes à une compréhension de leurs intérêts véritables, souvent moins immédiats et nécessitant davantage de réflexion ? ». Cette question prend place dans un cycle de réflexion sur « La lutte contre les idées d'extrême droite », qui illustre les priorités du Cnajep pour les prochaines années.

Jeanne Mary-Defert a souligné qu'il était plus stratégique d'adopter une posture politique « pour » (la tolérance, l'ouverture, la bienveillance...) plutôt qu'une posture « contre », qui contredit les principes portés par les associations d'éducation populaire. Elle a repris l'idée des jeunes ayant l'expérience de la précarité, évoquée à la rencontre européenne de juillet 2022 : la mixité sociale et le dialogue sont de puissants freins au complottisme et au sectarisme. Elle a aussi rappelé la nécessité de prendre en compte l'expertise des personnes ayant l'expérience de la précarité dans les échanges au sein de chaque association du Cnajep. ■

Rejoignez-nous!

f t i y @ATDQM

### LE JOURNAL D'ATD QUART MONDE

Publication mensuelle d'ATD Quart Monde France,  
**Rédaction:** 63, rue Beaumarchais, 93100 Montreuil  
tél.: 01 42 46 81 95, www.atd-quartmonde.fr  
CPPAP: n° 1224 H 79275 ISSN 2495-2494  
Dépôt légal à parution. Reproduction interdite  
**Abonnements:** 10 € pour 11 nos/an  
secretariat.amis@atd-quartmonde.org  
tél.: 01 34 30 46 23  
Directrice de la publication: Marie-Aleth Grand  
Rédactrice en chef: Julie Clair-Robelet  
lejournald@atd-quartmonde.org  
Réalisation: Atelier Siioux - atelier-siioux.com  
Impression: SIEP (Bois-le-Roi)  
Papier 100 % recyclé

### APPEL À TÉMOIGNAGES

#### ATD Quart Monde a besoin de vous!

La Caf vous a coupé ou diminué votre APL (aide personnalisée au logement) ou AAH (allocation aux adultes handicapés) ou votre RSA (Revenu de solidarité active) ? Ou elle vous demande de rembourser ce que vous avez reçu ? Ou vous connaissez quelqu'un à qui c'est arrivé ? Ou vous avez été contrôlé et vous ne comprenez pas pourquoi ? Dites-le nous...

Trop souvent c'est une erreur de l'ordinateur. Trop souvent vous n'avez personne en face de vous... Et c'est la galère pour avoir une explication et retrouver vos droits.

Ensemble nous sommes plus forts. Nous recherchons donc des témoignages pour interpeller la Caf et faire que cela change. ■

Écrivez nous à l'adresse :

[TEMOIGNAGES@ATD-QUARTMONDE.ORG](mailto:TEMOIGNAGES@ATD-QUARTMONDE.ORG)

## L'ÉTUDE DU MOIS

### Rapport sur la pauvreté en France

L'Observatoire des inégalités revient sur « 20 ans de stagnation pour les pauvres » dans son dernier Rapport sur la pauvreté en France, publié le 6 décembre. Il rappelle ainsi que « cela fait déjà 35 ans que la pauvreté ne baisse plus en France » et que le niveau de vie mensuel des 10 % les plus pauvres stagne depuis le début des années 2000. Les données du rapport décrivent « un marasme qui touche les pauvres et qui s'étend jusqu'aux classes moyennes ». L'Observatoire des inégalités estime que « cette stagnation choque, dans un contexte où les revenus des classes aisées ont continué à progresser, notamment du fait des baisses d'impôts. Si aucune politique de redistribution n'est mise en œuvre, la hausse des prix risque d'attiser encore la colère sociale ». Selon l'Observatoire, « la moitié des pauvres ont moins de 30 ans. Ce sont d'abord les enfants de parents pauvres, qui subissent le chômage ou travaillent pour des salaires trop faibles. Ce sont aussi les jeunes adultes, dont les moins diplômés sont confrontés à des difficultés d'insertion dans le monde du travail de plus en plus graves. 19 % des 18-29 ans sont pauvres, presque un sur cinq. La moitié des personnes pauvres sont célibataires, avec ou sans enfant ». Il dessine en outre dans ce rapport une « carte de France » de la pauvreté, en mettant l'accent sur les départements et territoires d'outre-mer, « trop souvent oubliés des statistiques ». ■

## Un séminaire de philosophie sociale pour « casser les murs de l'exclusion »

Plus de 200 personnes ont assisté au séminaire de philosophie sociale organisé par ATD Quart Monde les 9 et 10 décembre à l'université Paris-Cité.



↑ Le groupe de co-chercheurs et l'équipe pédagogique au Centre de mémoire et de recherche Joseph Wresinski. © Carmen Martos

Après plus de trois ans « d'aventure collective », l'ensemble des co-chercheurs de la recherche intitulée « Pauvreté, critique sociale et croisement des savoirs » étaient fiers et émus de présenter leurs travaux portant sur trois axes : le droit, la résistance et l'injustice liée au savoir. « On a réussi à se parler, à se comprendre. On s'est parfois confrontés, mais on a créé une vraie fraternité. Tout le monde n'a pas fait de grandes études et tout le monde n'a pas l'expérience de la grande pauvreté. Donc nous avons toutes et tous quelque chose à apprendre des autres », constate Angélique Jeanne, militante Quart Monde.

Pour ATD Quart Monde, cette recherche est « une étape très marquante », souligne Bruno Dabout, délégué général du Mouvement. « Cela montre que certains de nos efforts intellectuels se rejoignent profondément avec d'autres courants dans le monde, pour que la production de connaissances se libère de la reproduction des dominations. Ce sont des bases pour casser la persistance de la pauvreté », poursuit-il.

### COMPRÉHENSION MUTUELLE

Les philosophes ont été frappés par l'originalité de la démarche. « Notre recherche commune a été portée par celles et ceux qui sont trop souvent renvoyés soit à l'absence de savoirs,

soit à un savoir seulement considéré comme pratique. C'est la contestation de cette frontière entre savoir théorique et savoir pratique qui a été l'acte fondateur de notre expérience de pensée », constate ainsi le philosophe Guillaume Le Blanc.

“ Les personnes en situation d'exclusion ont un savoir irremplaçable.”

Pour aboutir à ce résultat, les huit militants Quart Monde, les huit philosophes et les douze praticiens, alliés et volontaires d'ATD Quart Monde, ont d'abord été obligés de surmonter leurs peurs d'être jugé, de ne pas être compris et de ne pas comprendre le « jargon » de l'autre, de voir sa parole être transformée ou instrumentalisée... Les moments de convivialité ont permis de créer une « compréhension mutuelle, sans être dans une posture consistant à gommer les différences », explique Fred Poché, membre de l'équipe pédagogique et philosophe.

La philosophie sociale permet de questionner la société, et de poser un regard critique sur ses pathologies. L'un des enjeux de cette recherche était donc de montrer que « les personnes en

situation d'exclusion ont un savoir irremplaçable, permettant de toucher la racine de ce qu'est la société », détaille David Jousset, philosophe et initiateur de ce séminaire.

### UN APPORT DÉCISIF

Les co-chercheurs souhaitent désormais que leurs textes soient publiés, mais leurs réflexions ont d'ores et déjà bousculé certaines certitudes. « Votre travail est vraiment nécessaire et indispensable. Il va continuer à nous faire réfléchir sur la manière dont les droits peuvent être effectivement violents et comment on fait pour que le droit soit suffisamment protecteur », affirme ainsi la Défenseuse des droits, Claire Hédon. Régis Brillat, secrétaire exécutif du Comité européen pour la prévention de la torture du Conseil de l'Europe, a pour sa part été marqué par l'importance des « mots justes ». « Votre apport peut être absolument décisif pour éviter qu'une solution, même parfaite d'un point de vue juridique, ne soit ressentie comme blessante ou offensante ».

Ce séminaire avait également un enjeu de « transformation personnelle » de l'ensemble des co-chercheurs, comme l'a expérimenté David Jousset : « Je pense et j'écris différemment maintenant que je sais que mes élucubrations intellectuelles peuvent devenir une arme pour certains et certaines pour casser les murs de l'exclusion ». ■

## 8 AGENDA

### 9 janvier

ATD Quart Monde organise de 20h à 22h une conférence sur le thème « Écologie, quels modes d'action pour lutter ensemble ? »

63 rue Beaumarchais,  
93100 Montreuil  
ou en visioconférence

Informations :

DEPARTEMENT.ECOLOGIE@  
ATD-QUARTMONDE.ORG

### 17 janvier - 19 février

La médiathèque de la Canopée propose, en partenariat avec ATD Quart Monde, l'exposition « Dessins de rue », une sélection de dessins réalisés par Edgar Vercelloni, allié, et des enfants de la Bibliothèque de rue de Noisy-le-Grand.

1 passage de la Canopée,  
75001 Paris

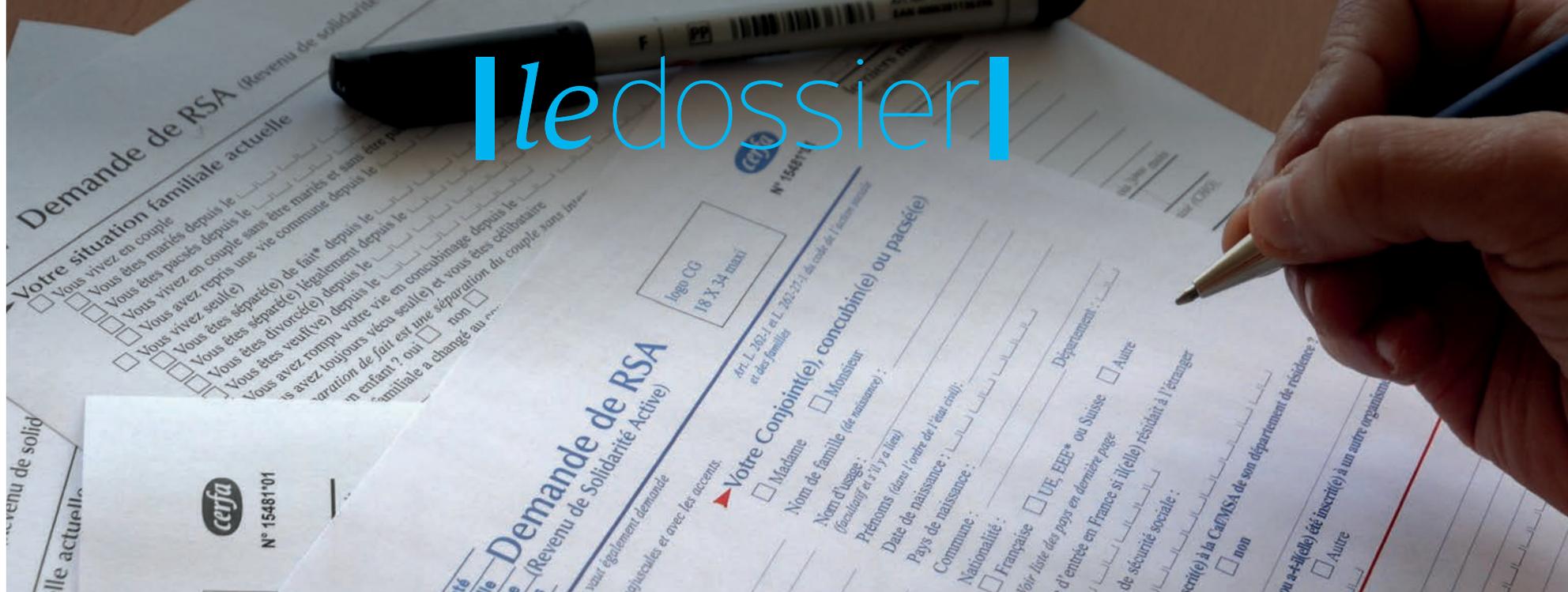
### 27-29 janvier

Week-end de découverte du volontariat permanent. Si vous avez envie d'être acteur de la transformation de la société, dans une expérience de vie simple, venez découvrir ce qu'est le volontariat permanent à ATD Quart Monde.

Contact : INFO.VOLONTARIAT@  
ATD-QUARTMONDE.ORG

### 31 janvier

L'Association des amis d'Alternatives économiques et les Éditions Quart Monde, vous invitent à participer à une soirée-débat organisée à l'occasion de la publication de l'ouvrage *Repenser l'emploi avec les Territoires zéro chômeur de longue durée* aux éditions Les Petits Matins à partir de 18h30 au Musée social Cedias, 5 rue Las Cases, 75007 Paris.



## RSA : les allocataires sous pression

Les pressions et les mesures de contrôle pesant sur les allocataires du RSA se sont multipliées ces dernières années. Ces dispositifs s'avèrent stigmatisants et peu efficaces.

Le président de la République avait annoncé pendant la campagne présidentielle sa volonté de réformer le RSA (Revenu de solidarité active) de façon radicale en conditionnant son versement à une activité. L'expérimentation, dont les contours sont encore flous à l'heure où nous écrivons ces lignes, doit être lancée dès le début de l'année 2023 dans dix-huit territoires. Selon les premières pistes avancées par le gouvernement, des « parcours intensifs » de 15 à 20 heures d'activités par semaine seraient proposés aux allocataires, par un conseiller référent Pôle Emploi, en lien avec les professionnels associés. Cet accompagnement aurait notamment pour but de « prendre confiance en soi et se mobiliser », « construire son projet professionnel » ou encore « rechercher des solutions d'emploi ».

La proposition n'est pas nouvelle. Elle était aussi présente dans les programmes de deux autres candidats à la présidentielle, Valérie Pécresse et Nicolas Dupont-Aignan. Le département du Haut-Rhin avait également voté, dès 2016, une mesure conditionnant le versement du RSA à la réalisation de 7 heures hebdomadaires de bénévolat. ATD Quart Monde avait alors dénoncé cette mesure, par ailleurs invalidée par la justice administrative et par la cour d'appel de Nancy en avril 2017. En 2018, le Mouvement avait réitéré son opposition, quand le Conseil d'État avait finalement donné raison au Conseil départemental du Haut-Rhin. Six ans après sa mise en place, le dispositif n'a pas atteint des résultats très convaincants. Au 31 décembre 2021, seuls 1 298 allocataires du RSA sur 43 000 en Alsace étaient engagés dans le programme de bénévolat, soit seulement 3 % d'entre eux.

### DE RÉELS « FREINS À L'EMPLOI »

Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2009, le RSA a remplacé le Revenu minimum d'insertion (RMI) avec pour objectif de garantir à toute personne, qu'elle soit ou non en capacité de travailler, de disposer d'un revenu minimum. Mais il ne se résume pas uniquement à une aide financière et comprend, depuis sa création, un « droit à un accompagnement social et professionnel adapté » aux besoins de l'allocataire. Un accompagnement jugé « nettement insuffisant » par la Cour des comptes, dans un rapport rendu en janvier 2022. « L'orientation vers un organisme d'accompagnement n'est pas réalisée pour 18 % des allocataires », écrit-elle. Et alors que le contrat d'engagements réciproques (CER) était supposé être « l'outil central de l'accompagnement social et la condition de son suivi » ces dernières années, seuls 50 % des bénéficiaires du RSA orientés vers ce type de parcours en disposent effectivement, selon la Cour. La question des moyens mis en œuvre par l'État pour activer, début 2023, les parcours d'accompagnement « intensifs » est donc cruciale, sans que le gouvernement n'y apporte de réponse pour le moment.

Faire peser la pression sur les allocataires du RSA revient à laisser penser qu'il s'agit d'« assistés » qui « profitent du système » et « ne font pas d'efforts pour trouver un travail », des clichés trop souvent entendus. Aucune étude ne vient cependant démontrer la véracité de ces propos. Les professionnels de l'action sociale ou encore l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée montrent même, au contraire, qu'il « y a un désir très profond, chez beaucoup de gens, de travailler », comme l'indiquait l'économiste Esther Duflo, prix Nobel d'économie, sur

France Inter, le 28 novembre dernier. Pour la vice-présidente du département de la Gironde chargée de l'Urgence sociale et des politiques de l'insertion, Sophie Piquemal, le « chantage à l'allocation » démontre surtout une méconnaissance des allocataires du RSA : « en Gironde, un quart d'entre eux occupent déjà une activité professionnelle à faible rémunération », rappelait-elle dans une tribune publiée en septembre sur le site de Rue89 Bordeaux.

« Les autorités connaissent-elles les freins à l'emploi tels l'impossibilité pour certains de se déplacer, de faire garder leur enfant hors période scolaire ? Comment faire fi de l'existant, du manque d'offres d'emploi adaptées à la réalité des allocataires ? [...] Des dizaines de milliers d'allocataires du RSA, pour ne pas dire plus, sont dans l'incapacité de travailler à cause de leurs fragilités psychologiques, leurs conditions de vie ou à cause de la grande précarité sociale dans laquelle ils se trouvent », constatait Didier Dubasque, ancien membre du Haut Conseil du Travail Social, sur son site « Écrire pour et sur le travail social », en mars 2022.

### CRAINTE D'UNE AUGMENTATION DU NON-RECOURS

« Un retour à l'emploi, c'est exactement ce que veulent en majorité les personnes qui sont au RSA. Ce n'est pas en conditionnant une allocation que l'on va les inciter à retourner à l'emploi. C'est en les accompagnant dans la recherche d'emploi », affirme la présidente d'ATD Quart Monde, Marie-Aleth Gard. Elle craint notamment que cette marque de défiance vis-à-vis des allocataires ne fasse augmenter le taux de non-recours, qui est déjà « préoccupant ».

« Il y a déjà 34 % de personnes qui ne demandent pas cette allocation, alors qu'elles y ont droit et qu'elles n'ont rien pour vivre, c'est énorme », ajoute-t-elle. Pour elle, « l'État ne remplit pas ses devoirs et incite les services sociaux à être dans la surveillance plutôt que dans l'accompagnement. On va surveiller si les personnes ne fraudent pas, ne demandent pas indûment le RSA, n'hébergent pas quelqu'un chez elles... »

### « LE RSA N'EST PAS UN CHOIX »

La présidente d'ATD Quart Monde estime que la stigmatisation des plus pauvres montre une méconnaissance des réalités. « Le RSA n'est pas un choix, c'est le dernier filet de la solidarité nationale. Une solidarité qui n'est pas une charité que l'on accorderait aux plus démunis. On ne vit pas avec le RSA, on survit. » Elle tient ainsi à rappeler que le RSA est une allocation différentielle, réévaluée tous les trois mois. Cela rend souvent le système illisible pour les personnes qui ne savent pas, d'un mois sur l'autre, combien elles vont percevoir et voient leurs comptes bancaires être scrutés par les services sociaux. « Cela abîme les personnes dans la durée, ça les ronge d'être surveillées sans cesse, d'être montrées du doigt. »

Marie-Aleth Gard souhaite cependant rester optimiste : « On va arriver à trouver des responsables politiques qui auront le courage de dire qu'éradiquer la grande pauvreté, cela ne coûte pas tant que ça. Nous ne sommes pas simplement quelques militants utopistes à y croire. On voit des économistes, des sociologues, qui travaillent sur le sujet. Ils montrent que partir de ceux qui ont le plus de difficultés dans la société va profiter à tous », conclut-elle. ■

## « Ils ne savent pas ce que cela signifie de vivre dans la précarité »

Pour les militants Quart Monde du groupe local de Dunkerque, les contraintes pesant sur les allocataires du RSA montrent « le mépris envers les gens, que l'on va encore plus fragiliser ».

**A** Dunkerque, la proposition du gouvernement de conditionner le versement du RSA à des heures d'activités fait débat parmi les militants Quart Monde. Tous font remarquer qu'ils n'ont « pas attendu M. Macron pour faire du bénévolat, ni pour traverser la rue et chercher du boulot », alors qu'ils étaient allocataires du RSA. Pour « rester actifs et se sentir utiles », certains se sont fortement engagés à Grande-Synthe, auprès des personnes migrantes, au comité des usagers du Centre communal d'action social (CCAS) de Dunkerque, ou encore avec les personnes âgées « pour combattre l'isolement des aînés ». « Nous avons des choses à donner et à apprendre, même si ce n'est pas dans le cadre d'un travail. Mais quand tu n'as pas de diplôme, il n'y a pas de boulot, on n'y peut rien », expliquent-ils. Tous s'accordent pour dire que le bénévolat doit rester un choix et ne peut pas être une obligation.

Ils rappellent en outre que le versement du RSA est déjà soumis à la signature d'un contrat d'engagement réciproque (CER), qui suppose notamment pour l'allocataire d'actualiser sa situation tous les trois mois et d'être accompagné par Pôle Emploi et

les CCAS. « Ils n'ont jamais vraiment fait attention à cet accompagnement. Nous devons tout le temps aller frapper aux portes, réexpliquer notre situation dans chaque service. Ils font plus ou moins le point sur ta situation, remplissent le contrat d'engagement, mais ils n'ont rien à te proposer », regrettent-ils.

### « CE N'EST PAS TENABLE »

Les 15 à 20 heures d'activités avancées par le gouvernement contre le versement du RSA les laissent sceptiques. « Tout d'un coup, ils vont trouver des activités aux gens, alors qu'il n'y a pas plus de travail qu'avant ? Si c'est du travail, pourquoi ils ne signent pas des contrats de travail, avec un vrai salaire ? À ce moment-là, il faut d'abord augmenter le RSA et en faire un salaire alors.

Sinon, 598 euros par mois pour faire 20 h d'activités obligatoires par semaine, ce n'est pas tenable. Et s'il s'agit de formations ou de remises à niveau, est-ce qu'on a vraiment besoin de 15-20 heures par semaine ? Est-ce qu'elles seront vraiment adaptées aux capacités des personnes ? Ils ne le font pas aujourd'hui, alors qu'ils devraient. Et là, ils vont claquer des doigts pour mettre cela en place dès janvier ? », s'interrogent-ils.

« Si c'est du travail, pourquoi ils ne signent pas des contrats de travail, avec un vrai salaire ? »

### INTERROGATIONS ET ANGOISSES

Le groupe pointe également les difficultés que cette mesure peut engendrer pour les allocataires du RSA. « Ils ne savent pas ce que cela signifie de vivre dans la précarité. Imaginez une maman avec deux enfants, est-ce qu'elle va devoir payer une nourrice et l'essence pour aller faire du bénévolat, pour gagner en retour des soucis d'argent, des soucis familiaux... ? Comment seront prises en compte les situations des personnes avec des problèmes de santé, les personnes sans domicile... ? ». La mesure suscite beaucoup de questions et d'angoisse.

Le ministre du Travail, Olivier Dussopt, a précisé à plusieurs reprises qu'il n'avait

« jamais été question ni de travail gratuit, ni de bénévolat obligatoire. Il s'agit de formation, d'accompagnement, de remobilisation collective et individuelle ». Pour les militants Quart Monde du groupe de Dunkerque, cela montre plutôt « le mépris envers les gens, que l'on va encore plus fragiliser et mettre en difficulté ».

Ils constatent en outre que l'engagement associatif de certains allocataires du RSA est aujourd'hui régulièrement critiqué par les services sociaux, qui estiment que cela prend trop de temps. « Alors, qui définit en quoi consiste la 'remobilisation collective' ? C'est flou », remarquent-ils. Pour ces militants Quart Monde, le RSA est « une béquille, mais cela n'aide pas du tout à trouver du travail ». Ils estiment donc que « c'est tout le système qu'il faudrait revoir ». ■

## Le RSA en chiffres

# 1,93 million

de foyers perçoivent le RSA<sup>1</sup>



## Combien d'euros par mois ?

- 1 personne seule**  
598,54 €
- 2 personnes** (couple ou seule avec enfant)  
897,82 €
- 3 personnes** (couple avec enfant ou seule avec 2 enfants)  
1077,38 €
- Couple avec 2 enfants**  
1256,94 €
- + Par enfant supplémentaire**  
+239,42 €

<sup>1</sup> et <sup>3</sup> : Minima sociaux : un métier, un revenu. Dress. 30/11/2022  
<sup>2</sup> et <sup>4</sup> : Minima sociaux et prestations sociales. Dress. 29/09/2022  
<sup>5</sup> : Mesurer régulièrement le non-recours. Dress. 11/02/2022



## INTERVIEW

# Conditionner le versement du RSA : « le gouvernement prend le problème à l'envers »

Sociologue et auteur en 2020 de l'ouvrage « *Où va l'argent des pauvres* », Denis Colombi constate que le renforcement des contraintes pesant sur les plus pauvres n'est pas une solution adaptée pour réduire la pauvreté.

### Pensez-vous que le fait de conditionner le versement du RSA à des heures d'activités puisse inciter un retour à l'emploi des allocataires ?

Sur la base des travaux de sociologie que je mène, je dirais plutôt non. Ce type de mesures suppose que des personnes ne veulent pas travailler et qu'il faut les y obliger à tout prix. Il n'y a aucune source sérieuse, aucune mesure, aucun rapport parlementaire ou travail de sciences sociales qui indique que c'est ça le problème. Généralement, si les personnes sont en difficultés, c'est parce qu'il n'y a pas assez d'emplois, qu'elles n'ont pas de diplôme ou des diplômes et des formations qui ne correspondent pas aux emplois ouverts, ou qu'elles sont dans des situations de précarité telles que rechercher un emploi n'est pas possible. Cela peut être lié à des formes de handicap, reconnu ou non, à des situations familiales particulières...

Conditionner le RSA ou diminuer les allocations chômage supposent qu'il faut appauvrir les plus pauvres pour qu'ils puissent sortir de la pauvreté, leur rendre la vie plus dure. Mais ils vivent déjà des vies extrêmement contraintes.

### Ce n'est donc pas une bonne solution selon vous ?

Il me semble que le gouvernement prend le problème à l'envers. Depuis l'introduction du RMI, il y a toujours eu la volonté de mettre en place des dispositifs pour s'assurer que les personnes recherchent bien un emploi. Le RSA les a déjà renforcés. Maintenant, on renforce encore les contraintes, alors qu'on n'a pas vu des résultats mirobolants. Cela traduit une perception de la question de la pauvreté et du chômage comme étant un problème d'individu. Dans cette vision, ce sont les individus qui ne font pas ce qu'il faut, qui ne savent pas s'obliger à travailler. Ce n'est pas perçu comme un problème de système. Pourtant, le premier problème c'est qu'il n'y a pas assez d'emplois. Le deuxième, c'est que les personnes qui sont dans des situations de pauvreté subissent des contraintes les empêchant de revenir vers l'emploi. Il faut peut-être commencer par les sortir d'un

certain nombre de difficultés, leur offrir une stabilité, un revenu minimal, des conditions de vie, de santé, de logement, de garde d'enfants qui soient de bonne qualité, pour les rapprocher ensuite de l'emploi. C'est le cas par exemple des mères célibataires qui ne peuvent pas faire garder facilement leurs enfants. La question n'est pas de leur rendre la vie plus compliquée, mais de leur donner les moyens de faire garder les enfants. Il faudrait également garantir aux personnes une offre de formation, qui soit adaptée à leurs capacités, à leurs désirs, à leurs projets personnels.

### Constatez-vous une augmentation des contraintes pesant sur les personnes en situation de pauvreté ces dernières années ?

L'idée de contrôler leurs dépenses de toutes sortes de façons revient régulièrement. Il s'agit des contrôles de la CAF, qui vont jusqu'à rentrer dans l'intimité des personnes pour vérifier si elles sont en couple ou non, en regardant leurs paniers de linges sales. Il y a aussi ces propositions de verser les prestations sociales sous forme de chèques trimestriels, de bons d'achat, de bons alimentaires dont on entend parler de plus en plus souvent. Chaque année maintenant, il y a une polémique en août sur l'allocation de rentrée scolaire qui ne serait pas utilisée « correctement » et qu'il serait préférable de verser directement à l'école. C'est la même logique lorsque le gouvernement veut verser moins longtemps les allocations chômage, de les soumettre à plus de contrôles, de les limiter...

« Cela traduit une perception de la question de la pauvreté et du chômage comme étant un problème d'individu. »

Pourtant, ces allocations constituent des droits que les personnes ont accumulés parce qu'elles ont travaillé avant. C'est de moins en moins conçu comme cela, comme un droit, et de plus en plus comme quelque chose qui doit être soumis au contrôle de la collectivité.

### Dans votre livre « Où va l'argent des pauvres », vous affirmez pourtant que la pauvreté peut être « sinon tout à fait vaincue, du moins considérablement réduite ». Avez-vous des exemples de politiques publiques qui permettraient ce résultat ?

On peut déjà regarder notre propre histoire. Au 19<sup>e</sup> siècle, il y avait un vrai problème avec la pauvreté chez les personnes âgées. Elle existe toujours, mais elle a été fortement réduite grâce à la mise en place de systèmes de redistribution. C'est extrêmement efficace pour réduire la pauvreté. La France a un taux de pauvreté, qui est certes loin d'être négligeable, mais par rapport à d'autres pays comme l'Allemagne, l'Angleterre ou les États-Unis, elle n'a pas de trop mauvaises performances en termes de redistribution. Pourtant, ce système est sans cesse attaqué, critiqué, parce qu'il coûterait « un pognon de dingue » et ne servirait à rien. En fait si, il réduit quand même la pauvreté de façon efficace.

Des expérimentations ont été menées dans différents pays sur l'idée d'un revenu universel, versé sans condition à tout le monde. Elles montrent que, contrairement à ce que certains craignaient, les gens ne se mettent pas à arrêter de travailler. Au contraire, cela facilite le retour à l'emploi et la création d'entreprises et cela permet d'améliorer considérablement la vie des personnes concernées, donc il y a plutôt de bons résultats. Tout cela montre que la redistribution, ça marche, on a une solution. On peut discuter ensuite des formes qu'elle peut prendre, mais on sait que, s'il faut lutter contre la pauvreté, c'est encore la meilleure chose à faire. ■



### PODCAST : VIVRE AVEC LE RSA

Dans le 6<sup>e</sup> épisode du Podcast d'ATD Quart Monde, nous donnons la parole à trois allocataires du RSA, qui racontent, concrètement, ce que cela signifie, au quotidien, de vivre avec le RSA. Édith, Myriam et Fatiha relatent leurs parcours plein d'embûches, remplis de ruptures de droit, de procédures souvent inquisitrices et blessantes, et d'humiliations.

**Vous pouvez retrouver tous les épisodes du Podcast d'ATD Quart Monde sur notre site internet :**

**[WWW.ATD-QUARTMONDE.FR](http://WWW.ATD-QUARTMONDE.FR), mais aussi sur vos plateformes de podcasts préférées : DEEZER, PODCAST ADDICT, SPOTIFY, PODBEAN.**



### NOTRE ACTION DÉPEND DE VOS DON

Je fais un don de .....€

J'adhère à ATD Quart Monde

Vous signifierez ainsi votre adhésion aux valeurs et aux engagements d'ATD Quart Monde, vous contribuerez à augmenter sa visibilité et pourrez voter à l'assemblée générale.

Prénom et Nom.....

Année de naissance.....

Signature .....

Allez sur [WWW.ATDQM.FR](http://WWW.ATDQM.FR) ou envoyez votre chèque à l'ordre de ATD Quart Monde - 12 rue Pasteur - 95480 Pierrelaye.

Tout don supérieur à 8 € donne droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

**Pour nous soutenir dans la durée, faites un don régulier. Formulaire page 7.**

## À VOIR

La chronique  
de **Bella Lehmann-Berdugo**



### 16 ANS

Philippe Lioret. Fiction.  
France. 4 janvier

Nora et Léo se rencontrent en classe. Ils deviennent amoureux. Tarek, le frère de Nora, est manutentionnaire dans le supermarché dirigé par Franck, le père de Léo. Soupçonné du vol d'une bouteille de vin, Tarek, coupable idéal, est renvoyé d'un claquement de doigt. Méfiance, soupçons entre classes sociales, la machine infernale des préjugés est lancée. Les relations intra-familiales, intra-entreprise, les différences culturelles sont vues avec finesse. Les trois jeunes protagonistes évoluent avec un grand naturel. Un « *Roméo et Juliette* » des temps modernes. ■



### BRILLANTES

Sylvie Gautier. Fiction.  
France. 18 janvier

Karine est employée comme femme de ménage de nuit. Elle partage sa vie entre ses collègues chaleureuses et Ziggy, son fils de 17 ans. Il l'aide pour ses papiers car elle ne sait pas lire. À l'occasion du rachat de l'entreprise, la cheffe de Karine découvre ce « handicap ». Entre scènes de groupe joyeuses et d'autres plus pesantes, la honte, l'angoisse, la solitude d'une femme sensible et intelligente sont jouées avec tact. ■



### ALIS

Clare Weiskopf, Nicolas van Hemelryck. Documentaire.  
Colombie. VOST. Primé à la Berlinale 2022. 25 janvier

À Bogota, un foyer où des jeunes filles sans domicile ou sans famille, qui ont toujours travaillé, bénéficient d'une pause. Face caméra chacune s'adresse à Alis, une amie imaginaire. L'émotion affleure petit à petit, parfois jusqu'au malaise pour le spectateur. Le dispositif original, proposé dans le cadre d'un atelier, les invite à projeter des expériences traumatiques, mais aussi des rêves, des désirs, jamais envisagés auparavant, ni par elles ni pour elles. Ainsi, ces princesses tête haute pourront-elles un jour reprendre du pouvoir sur elles-mêmes, sortir des préjugés environnants. « *Alis existe-t-elle ? Oui ! Elle s'est enfuie dans un monde plus libre.* » ■

## À LIRE AUX ÉDITIONS QUART MONDE



**REVUE QUART MONDE, VERS UNE PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE**

ÉDITIONS QUART MONDE, N°264, 64P, 8 €

Une grande partie de l'humanité ne bénéficie pas de protection sociale, en particulier dans les pays les plus pauvres et les moins structurés. En Haïti, depuis 1980, ATD Quart Monde a engagé une rencontre des populations et des acteurs locaux pour établir des sécurités fondamentales et définir comment eux-mêmes peuvent y contribuer. Appuyé sur cette histoire partagée, le projet pilote Savoir Santé Participation, décrit dans le dossier de ce numéro, a été créé par étapes à partir de 2010. Cette action menée en Haïti remet en cause profondément l'approche traditionnelle de l'aide au développement international qui manque souvent la cible

des plus pauvres et n'envisage pas leur participation. Elle interroge également les fondements et perspectives du droit à la protection sociale. ■

### Abonnez-vous à la Revue Quart Monde !

Chaque année, les quatre numéros mettent en œuvre un véritable croisement des savoirs. Ils donnent la parole, dans chaque dossier, à des personnes qui ont l'expérience de la grande pauvreté et la combattent au jour le jour, à des personnes engagées à leurs côtés, dont, en particulier des volontaires d'ATD Quart Monde, des universitaires, des chercheurs, des penseurs, qui acceptent de confronter leurs points de vue, pour bâtir ensemble une connaissance plus authentique.

[WWW.ATD-QUARTMONDE.FR/PRODUIT/ABONNEMENTRQM/](http://WWW.ATD-QUARTMONDE.FR/PRODUIT/ABONNEMENTRQM/)

## À VOIR



**« TRAVAILLER ENSEMBLE EN TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE »**

DOCUMENTAIRE DE GUILLAUME DREYFUS ET SYLVIE ALPHANDÉRY, 2022, 49 MIN, ASSOCIATION AUTOUR DU 1<sup>ER</sup> MAI.

L'association d'éducation populaire « *Autour du Premier Mai* » a réalisé un documentaire autour de l'Entreprise à but d'emploi « *La Fabrique* », en Lorraine. Un film qui permet de rentrer dans le quotidien de cette expérience de retour à l'emploi pour des chômeurs de longue durée et de croiser leurs paroles avec celle d'une économiste, Florence Jany-Catrice. Maraîchage, vente de légumes, boutique d'articles de seconde main, bûcheronnage... « *La Fabrique* », à Colombey-les-Belles, dans le département de Meurthe-et-Moselle, c'est 60 emplois créés dans une dynamique économique et sociale bien différente de la réalité d'une entreprise classique. Ici, les salariés sont tous d'anciens chômeurs de longue durée qui ont été recrutés non pas via Pôle Emploi ni sur la foi d'un CV, mais grâce à du porte-à-porte dans les villages du secteur. Les postulants ne sont d'ailleurs pas des demandeurs d'emplois mais des « *proposants* ». « *Ce n'est pas l'entreprise qui propose du travail, ce sont les personnes qui arrivent avec leurs propositions d'emploi : c'est une façon d'inverser le rapport au*

*travail* », explique Sylvie Alphandéry, l'une des deux réalisatrices du documentaire. Avec Guillaume Dreyfus, ils ont voulu témoigner de l'expérience Territoire Zéro Chômeur de longue durée qui, selon Sylvie Alphandéry, est « *une des expériences les plus novatrices du travail pour battre en brèche la mauvaise image qu'on donne des chômeurs. C'est aussi dire qu'il y a plein de boulots qui ont du sens particulièrement dans des régions très isolées et ces emplois pallient le manque de services comme le bûcheronnage ou le bricolage qui n'existent plus* ». Le film fait dialoguer ces anciens chômeurs avec Florence Jany-Catrice, une économiste qui est venue sur place participer à cet échange de savoirs. Cette chercheuse pilote des études sur le projet Territoires Zéro chômeur de longue durée.

Tout au long du film, les salariés témoignent de l'épanouissement retrouvé grâce à ces emplois conçus avec eux et pour eux.

Mais le documentaire ne s'arrête pas là :

« *les salariés nous ont demandé d'aller plus loin* », confie Sylvie Alphandéry. « *Ils et elles ont envie de comprendre comment ils sont regardés en tant qu'anciens chômeurs et si les services qu'ils apportent dans leurs villages sont utiles pour les habitants : il y aura donc une suite.* »

Le documentaire a vocation à être vu par les personnes en situation de rupture d'emplois pour leur redonner du courage, selon le souhait des réalisateurs qui forment aussi le vœu que le film soit diffusé dans les grandes écoles de commerce pour contribuer à changer le regard des futurs décideurs sur les chômeurs et sur le marché de l'emploi. ■ **Christine Muratet**

**Le film est disponible gratuitement sur la plateforme vimeo :**

[HTTPS://VIMEO.COM/774947825](https://vimeo.com/774947825)

**Mot de passe : TZC**



FAIRE VIVRE LE JOURNAL  
D'ATD QUART MONDE  
**C'EST... S'ABONNER !**

Le mensuel du Mouvement ATD Quart Monde en France donne la parole à ceux que l'on n'entend jamais. En vous abonnant, vous permettez à une personne de le recevoir gratuitement.

**BON DE COMMANDE**

→ **COMMANDEZ SUR**

[WWW.EDITIONSQUARTMONDE.ORG](http://WWW.EDITIONSQUARTMONDE.ORG)

Je m'abonne :

- au *Journal d'ATD Quart Monde* (11 n°/an).  
10 € ou plus : ..... €
- à la *Revue Quart Monde* (4 n°/an).  
28 € ou plus : ..... €

Je commande : **NBRE/TOTAL**

La Revue Quart Monde... 8 € .... /..... €

+ Frais de port :

- pour 1 exemplaire – 4 € ..... €
- pour 2 exemplaires et plus – 7 € ..... €
- ou ce que vous pouvez. .... €

**TOTAL DE LA COMMANDE ..... €**

ENVOYEZ VOTRE CHÈQUE uniquement pour les abonnements et livres ci-dessus, à l'ordre de ATD QUART MONDE, 12, rue Pasteur 95480 Pierrelaye, accompagné du bulletin en bas.

## JE SOUTIENS ATD QUART MONDE DANS LA DURÉE

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant correspondant à mon soutien régulier à ATD.

Chaque mois, je choisis de donner ..... €

J'adhère à ATD Quart Monde

*Vous signifierez ainsi votre adhésion aux valeurs et aux engagements d'ATD Quart Monde, vous contribuerez à augmenter sa visibilité et pourrez voter à l'assemblée générale.*

Fait à ..... le.....  
Signature

Envoyez ce mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB à ATD Quart Monde, 12 rue Pasteur 95480 Pierrelaye, 01.34.30.46.22 *Sauf avis de votre part, le reçu fiscal vous sera envoyé annuellement en janvier pour tout don supérieur à 8 euros.*

**Bénéficiaire** Fondation ATD Quart Monde  
63, rue Beaumarchais 93100 Montreuil.  
**Identifiant créancier SEPA** : FR19 ZZZ 427.147

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation ATD à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation ATD. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document disponible que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations recueillies sont enregistrées par ATD Quart Monde dans une base de données sécurisées. Ni vendues, ni échangées, ni communiquées, elles sont réservées à son usage exclusif à des fins de gestion interne, de réponse à vos besoins et d'appel à votre générosité. Vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et demander leur rectification ou leur suppression en contactant le Secréariat des Amis (12 Rue Pasteur - 95480 Pierrelaye). Sans demande de suppression, elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

M., M<sup>me</sup> .....

Adresse .....

E-mail .....

année de Naissance .....





MURIELLE GELIN

↑ Murielle Gelin à la Maison Quart Monde de Rennes, le 1<sup>er</sup> décembre 2022. © ATD Quart Monde

## « On n'est pas riche, mais on a des idées »

Militante Quart Monde à Rennes, Murielle Gelin a participé à l'expérimentation OSEE et fait partie du conseil d'administration d'ATD Quart Monde.

8

Murielle se souvient parfaitement de la première fois où elle a entendu parler d'ATD Quart Monde, il y a treize ans. Sa vie est à ce moment-là « *comme une descente aux enfers* ». Suite à un signalement de l'hôpital, les services sociaux veulent placer le dernier de ses quatre enfants, âgé de 5 ans, en raison de son poids « *en dessous de la norme* ». Totalement affolée, Murielle en parle à la maîtresse de son fils, qui lui conseille de contacter une volontaire permanente présente dans le quartier, Antoinette. Le lien est ensuite rapidement fait avec des avocats, des médecins et des psychologues qui, tous, constatent que l'enfant est déjà correctement suivi par la Protection maternelle et infantile et par le médecin traitant de la famille. « *Mais la machine était lancée. Une enquête a été menée et nous avons été convoqués au tribunal* », se souvient-elle.

Le jour de la rentrée au CP, alors que Murielle est encore dans la cour de l'école pour accompagner son enfant, elle reçoit un appel des services sociaux indiquant qu'une famille d'accueil a été trouvée. Le monde s'écroule alors autour d'elle. « *J'ai arrêté de payer mes factures. Je me disais que cela ne servait plus à rien, puisqu'on me prenait tout. Je ne payais plus que la nourriture, en me disant qu'on ne pourrait plus me reprocher de ne pas donner à manger à mes enfants* », explique-t-elle. Soutenue par des volontaires et des alliés d'ATD Quart Monde, elle obtient quelques jours de répit pour souffler avec ses enfants à la maison de vacances familiales du Mouvement, la Bise, dans le Jura.

### ÉVITER LE PLACEMENT

Puis c'est avec soulagement qu'elle apprend que le placement est finalement écarté et que des éducateurs viendront régulièrement chez elle. « *C'est ce qu'ils auraient dû faire avant de me menacer de le placer. Pendant quelques années, les éducateurs sont venus, mais ils ne comprenaient pas vraiment pourquoi ils étaient là. Ils voyaient bien que mon gamin ne manquait de rien, que c'était propre chez moi et qu'il y avait des choses dans mon frigo. Ils ont finalement vu que cela ne servait à rien et qu'ils seraient sûrement plus utiles ailleurs* », explique Murielle, d'un air faussement résigné.

Mais ces événements ont laissé des traces et ravivé des blessures. Murielle a en effet elle-même été placée à l'âge de trois ans dans une famille d'accueil, en raison de maltraitances de la part de ses parents. « *Au tribunal, il m'ont dit que c'était à cause de mon enfance. Ils ont ressorti mon dossier de la Ddass (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales). Ils m'ont remis tout ça sous le nez. Et bien sûr, pour eux, c'était forcément moi le problème, la mauvaise mère. Il n'y avait aucune question sur le père. Pourtant, même si nous étions séparés, il avait encore des contacts avec les enfants* », se désole-t-elle.

### CONNAÎTRE SES DROITS

Elle retrouve peu à peu une certaine stabilité et participe à de plus en plus d'actions avec ATD Quart Monde, comme les Bibliothèques de rue et le projet CIPES (Choisir l'inclusion pour éviter la ségrégation). Elle apprécie

particulièrement les échanges avec les professionnels lors des Universités populaires Quart Monde. « *Ils croient souvent que, parce qu'on est pauvre, on n'a rien dans le ciboulot. Moi je dis toujours : on n'est pas riche, mais on a des idées et c'est comme ça qu'on peut changer les choses.* » Après un parcours scolaire et professionnel

« *Bien sûr, pour eux, c'était forcément moi le problème, la mauvaise mère.* »

chaotique, elle reprend confiance en elle. « *En raison de problèmes de santé, je ne suis allée à l'école que très tard. À 8 ans, je suis arrivée en maternelle. Mais, quand on vient de la Ddass, c'est compliqué. On ne s'occupait pas de moi, on me rabaissait. J'ai eu un CAP de couture, mais cela ne me plaisait pas* », décrit-elle. Elle travaille ensuite très tôt, dans des usines de textiles du Nord, qui ferment les unes après les autres. Puis elle enchaîne les « *petits boulots* », jusqu'au jour où, à 21 ans, elle se retrouve à la rue, sans aucun soutien de l'Aide sociale à l'enfance (ex-DDASS). « *J'ai squatté à droite à gauche. Quand on est une femme sous les ponts, on risque notre vie toutes les cinq minutes* », souligne-t-elle, sans s'attarder sur cette période de sa vie. En 2020, Murielle décide de se lancer avec

ATD Quart Monde dans le projet OSEE (Osons les Savoirs de l'Expérience de l'Exclusion) : une année de formation pour apprendre à valoriser ses compétences, à se remettre à niveau et à se préparer à présenter sa candidature dans une formation qualifiante, dans les domaines de l'intervention ou de l'animation sociales. Elle avoue en avoir « *bavé* » pendant cette formation, en plein confinement, mais cela l'a aidée à trouver le courage de passer son permis. Elle réussit ensuite un concours pour entrer à La Poste et commence, en juillet dernier, un CDD de huit mois, son « *premier boulot stable* ».

Depuis deux ans, elle fait aussi partie du conseil d'administration d'ATD Quart Monde. « *Je suis là pour tous les militants Quart Monde de France, j'aimerais bien faire davantage remonter leur parole* », explique-t-elle. Elle invite ainsi plus particulièrement les militants Quart Monde de Rennes à se regrouper pour « *dire ce qui va et ce qui ne va pas, pour faire changer les choses* ». Avec eux, Murielle aimerait notamment créer un livret rappelant à l'État ses obligations et détaillant à chacun les droits et aides auxquels il a droit, pour ne pas « *se faire broyer par le système* ». ■

JULIE CLAIR-ROBELET